

NOTE

DESTINATAIRE : Responsables Ariane

EXPÉDITEUR : Service du pilotage et de la gestion des identités

DATE : 16 juin 2020

OBJET : Mesures temporaires de soumission de demandes d'attributions de codes permanents

En raison des mesures prises par la santé publique pour faire face à la pandémie, si vous n'êtes pas en mesure de certifier conformes les documents des élèves qui ont été contraints de demeurer à l'extérieur du Canada et de suivre leur programme à distance, nous permettons exceptionnellement de soumettre les demandes d'attribution de codes permanents avec indication « Programme donné à l'extérieur du Canada ».

Les procédures de certification conforme des documents officiels demeurent inchangées. En conséquence, il est toujours de votre responsabilité de vérifier, en personne, l'identité des élèves ou des parents lors de l'inscription et d'assurer la comparaison des documents officiels avec les originaux avant de nous faire parvenir les copies certifiées conformes. Si vous n'êtes pas en mesure de faire cette vérification, nous vous recommandons d'attendre le déconfinement pour effectuer cette tâche.

Si toutefois vous éprouvez des difficultés, nous vous invitons à communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : ariane-sau@education.gouv.qc.ca

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.